

mardi 8 janvier 2019

Siège social : Chez Monsieur Guy Liénard, 9 résidence St André, 84120 PERTUIS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi huit janvier à 19h30 heures, les membres de l'association, se sont réunis à la salle de réunion Carignan de Pertuis sur convocation du conseil d'administration en date du 26 décembre 2018.

L'assemblée est présidée par Mr Guy Liénard en sa qualité de président sortant. Le secrétariat est assuré par Mr Nicolas Vignal.

Il remercie de leur présence : Monsieur L. Galland, Monsieur Y. Leydet représentant la mairie de Pertuis.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président donne la parole à M Galland représentant élus en charge des travaux de la ville de Pertuis

M Galland remercie les membres du bureau pour leur ténacité et implication depuis 10 ans et qui ont permis de déboucher sur un projet cohérent d'aménagement.

Puis il annonce qu'après plusieurs démarches de la mairie auprès du conseil départemental, finalement les travaux actuels prévus uniquement pour la 1^{ère} tranche vont se poursuivre dans les conditions suivantes.

- Une enveloppe budgétaire de 2 M€ était prévue pour cette 1^{ère} tranche, cependant le marché réel s'est vu engagé à hauteur de 1,4 M€
- Après des négociations entre le M Pellenc, maire de Pertuis de M Chabert, président du conseil départemental du Vaucluse une convention tripartite est mise en place pour prolonger les travaux au-delà de la 1^{ère} tranche (environ au niveau du Hibou).
- Le budget nécessaire pour ce prolongement étant de 850 K€, la répartition tripartite se découpe ainsi :
 - 600 K€ de 2M€ initialement prévu sont engagés
 - 100 K€ sont rajouté par le CD 84
 - 150 K€ sont rajouté par la mairie de Pertuis
- M Galland précise que pour obtenir cette rallonge, la mairie a dû notamment reporter d'autres travaux prévu en 2019.
- M Galland détaille le prolongement de ces travaux.
 - Le busage des eaux pluviales sera réalisé jusqu'au chemin du Claux sur les 2 côtés de la route.
 - Des traversés entre le busage de 800 côté gauche (côté descendant) et 600 côté droit (côté montant) seront réalisés en différents endroits.
 - Un trottoir et une piste cyclable en espace partagé, recouvrira le busage côté droit (côte montant) jusqu'au Chemin du Claux (quartier Boiry)
 - Dans la continuité, un trottoir en stabilisé recouvrira le busage côté droit jusqu'à la rue Gabriel Turc

- Par manque d'espace, uniquement un trottoir côté gauche (côté descendant) jusqu'au Chemin du Claux.
- Tous les trottoirs seront délimités de la chaussée par des séparateurs en béton.
- L'éclairage sera mis en place jusqu'à la rue Gabriel Turc
- Ces opérations supplémentaires seront réalisées dans la continuité de la 1^{ère} tranche et devrait être achevées pour la fin de l'été 2019.
- M Galland précise que la commune a préféré, suite à l'opportunité, négocier ces travaux certes moins conséquents que ceux du projet initial de la 2^{ème} tranche et ainsi permettre un aménagement rapide qui ne nécessite pas les expropriations non encore faites et impératives au projet.

Le président remercie M Galland et la maire pour ces bonnes nouvelles et ouvre la séance.

1) Rapport financier :

Présenté par Y. Blayer (trésorier) :

- 22 adhérents pour 2017-2018
- Les comptes sont clôturés avec un montant restant de 468,40€
- Les dépenses totales s'élèvent à 139,02 € (Site Web, Pancartes, Frais bancaire, pot de l'amitié)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

2) Rapport moral

Le président fait un rappel historique de l'association ARROBA ainsi que de ses objectifs :

- **Date de création de l'association** : le 08 octobre 2008
- **Origine** : Demande de modification du projet initial du Conseil Général non adapté aux souhaits des riverains (Terre-plein central, suppression des tourne à gauche, expropriations, coût, concept « voie rapide »)
- **Nos actions** :
 - Porte à porte pour mobiliser
 - Pétition
 - L'association est devenue un interlocuteur avec la mairie et le CD84
 - Militer régulièrement pour suivre et obtenir des actions.
- **Nos résultat** :
 - Abandon du projet,
 - réfection de la bande de roulement fortement dégradée suite au déplacement des réseaux sur la partie basse de la route de la Bastidonne,
 - réalisation d'un cheminement piétonnier de la rue des quatre saisons jusqu'aux « Nids de Provence »
 - l'éclairage public,
 - le busage de la partie basse,
 - la mise en place de 5 ralentisseurs.

Pour finir la satisfaction de la réalisation d'un projet cohérent.

3) Election du conseil d'administration

Les membres du conseil sont tous démissionnaires et ne se représentent pas.

L'assemblée précédente en date du 20 avril 2018, n'ayant pas obtenue le quorum, cette présente assemblée est déclarée "extraordinaire".

Le président fait appel à candidatures.

4 membres de l'association se portent candidat.

La séquence d'adhésion est ouverte.

Les membres candidats sont élus à l'unanimité :

- Mme Martine OUVREL
- M Philippe COSTE
- M Michel ROUBY
- M Jean-Marie PHILIBERT

Après réunion des candidats le Bureau se compose comme suit:

- Présidente : Mme Martine OUVREL
- Trésorier : M Philippe COSTE
- Secrétaire : M Michel ROUBY
- Vice-président : M Jean-Marie PHILIBERT

Le nouveau conseil d'administration élu prend place à la présidence de l'assemblée et clôture les débats à 21h15

Tous les membres sont conviés au pot de l'amitié.

La présidente élue

Martine OUVREL

Le Président sortant

Guy LIENARD